



OFFRE D'EMPLOI N°085221200874206

Responsable du pôle Patrimoine bâti (H/F)

Synthèse de l'offre

Employeur : ville de TALMONT-SAINT-HILAIRE
Type d'emploi : permanent
Temps de travail : complet
Durée : 35h00
Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public
Cadres d'emploi : Technicien(ne)s territoriaux(ales) (Catégorie B, filière technique)
Poste à pourvoir le : 1/03/2023
Date limite de candidature : 3/02/2023
Service d'affectation : DIRECTION TECHNIQUE

Située à une dizaine de kilomètres au sud des Sables d'Olonne et avec plus de 8000 habitants, la Ville de Talmont-Saint-Hilaire porte deux visages : l'un **historique** et l'autre **littoral**. Cette double spécificité fait de cette commune vendéenne un territoire particulièrement riche et dynamique. De nombreux sites - tels que l'estuaire du Payré, le port de La Guittière ou encore le Château - font ainsi de Talmont-Saint-Hilaire une destination privilégiée des touristes.

Dans le cadre d'une réorganisation des services techniques, la ville de Talmont Saint Hilaire recrute un Responsable pôle Patrimoine bâti (H/F).

Vos missions

Sous l'autorité du directeur des services techniques, vous assurez la responsabilité du pôle patrimoine bâti. A ce titre, vous êtes en charge de l'entretien des bâtiments de la collectivité de façon à permettre une utilisation conforme à leur destination. Vous garantissez ainsi la sécurité des occupants et des usagers vis-à-vis de l'ensemble des risques (sécurité incendie, sûreté, sanitaires).

Pour mener à bien votre mission, vous proposez et mettez en œuvre les programmes de travaux que vous organisez et coordonnez sur les plans technique, administratif et financier. Ainsi, sur la base de la réalisation d'un diagnostic du patrimoine bâti de la commune, vous effectuez les missions suivantes :

- Analyse, proposition et mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti ;
- Montage, planification et coordination d'opérations de construction, de réhabilitation, d'entretien et de maintenance des bâtiments (études de faisabilité, priorisation, arbitrage de choix techniques) ;
- Coordination des services et partenaires impliqués dans l'entretien des bâtiments et dans l'acte de construire ;
- Supervision de projets et représentation du maître d'ouvrage ;
- Prise en compte de la sécurité, solidité, sûreté dans les bâtiments (respect des normes, veille juridique et réglementaire, diagnostic).

Véritable technicien du bâtiment, vous êtes le référent des questions relatives à votre domaine d'expertise, et vous savez être force de conseil et de proposition auprès des élus de la collectivité.

En qualité de responsable de pôle, vous animez, coordonnez et supervisez l'activité de l'équipe composée de 4 agents ayant chacun une spécialité définie.

Votre profil

Vous êtes titulaire d'une formation de niveau bac + 2 dans le domaine du bâtiment ou du génie civil.
Vous justifiez d'une expérience réussie sur un poste similaire d'une durée supérieure à deux ans.
Vous connaissez le fonctionnement des collectivités territoriales, vous savez travailler en concertation et être force de proposition auprès des élus locaux.

Vos qualités d'organisation et votre expertise sont reconnues.
Vous êtes réactif et dynamique.
Vous avez une expérience réussie du management.

Permis B exigé.

Les conditions de travail

Temps complet annualisé.
Déplacements fréquents.
Travail en journée normale et en extérieur toute l'année.
Participation aux astreintes.

Rémunération statutaire et régime indemnitaire de la collectivité.
Participation à la complémentaire santé.
Participation à la garantie maintien de salaire.
Collectivité adhérente au CNAS et au FDAS.

Contact et informations complémentaires

Pour plus d'information sur le poste, vous pouvez contacter Madame BILLAUD (02 51 90 60 42).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Pour candidater

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV :
– par courrier : Monsieur le Maire, 3 rue de l'hôtel de ville – 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
– par mail : rh@talmontsainthilaire.fr